FLASH NOTE

02.03.2023

# Une contribution positive au travers des marchés émergents

Longueur

9 minute(s) de lecture

Se positionner sur les marchés émergents concrétise une volonté qui va bien au-delà d'un simple objectif de performance financière. En effet, par leur niveau de développement économique, investir sur cet univers nous permet d'accompagner les progrès sociaux et environnementaux des pays en développement.

Depuis plus de 30 ans, Carmignac a su se démarquer comme un acteur reconnu sur les marchés émergents à travers une approche durable.

## Carmignac, un pionnier sur les marchés émergents

Carmignac a été l'un des premiers acteurs à investir sur les marchés émergents dès sa création en 1989.

Nous avons pu au fil des années développer une approche différenciée et unique afin de déceler les opportunités de marché. Nous nous sommes ainsi constitué une solide expertise sur cet univers, visible à travers l'élaboration d'une gamme de Fonds spécialisés dotés à la fois de nouveaux moteurs de performance et davantage de diversification, et intervenant sur toutes les classes d'actifs.

Cet historique et la confiance de nos partenaires ont permis à notre expertise émergente de désormais représenter près de 7 milliards d'euros d'encours sous gestion[1].

## Notre positionnement sur l'ESG

Intégrer les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance nous apparaît être une nécessité pour une gestion appropriée du risque compte tenu de la matérialité financière de l'ESG.

Par ailleurs, nous sommes persuadés qu'il est de notre responsabilité d'avoir une contribution positive sur la société et l'environnement sur le long terme et faire de la création de valeur pour nos clients notre priorité. C'est pourquoi nous avons toujours intégré les considérations ESG à notre analyse. Par exemple, nous n'avons jamais investi dans les secteurs du tabac ou de l'armement.

Nous avons toutefois renforcé notre démarche* et formalisé notre philosophie d'investissement durable au cours des dernières années :

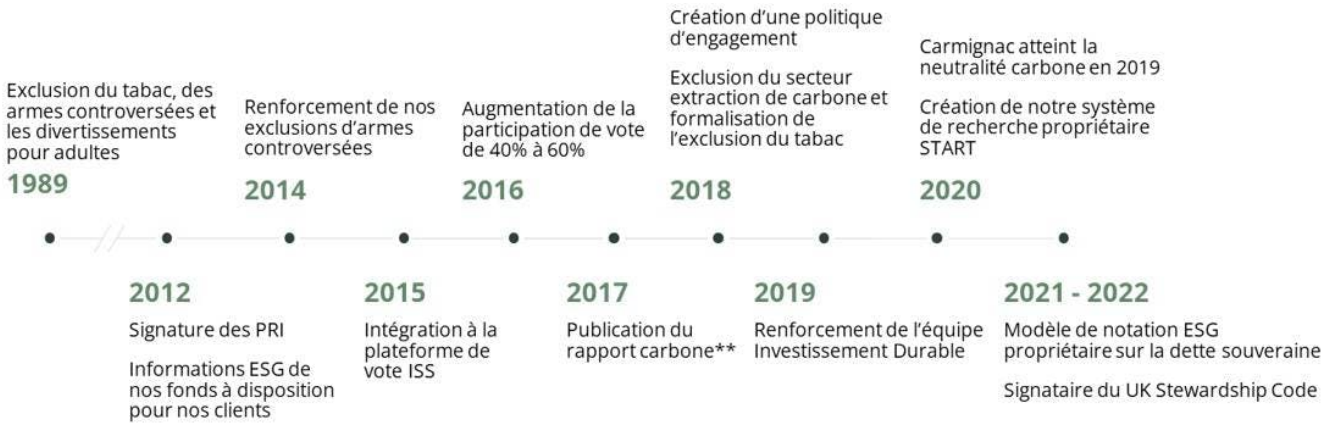


Source : Carmignac, décembre 2022. *Tous les fonds et émetteurs ne sont pas concernés par cette déclaration. Pour plus de détails, veuillez vous référer à : https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/apercu-4735. **En réponse à l'article 173 de la loi française sur la transition énergétique.

En tant qu'investisseur indépendant et aux convictions fortes, nous avons choisi de nous concentrer sur trois thèmes ESG majeurs, en ligne avec l'ADN de Carmignac : le Climat, l'Émancipation et le Leadership. Aujourd'hui, plus de **90 %[2] de nos encours sont classés Article 8 ou 9** selon le règlement SFDR[3].

## Notre conviction sur les marchés émergents, reflet de notre approche durable

Notre approche des marchés émergents reflète notre volonté d'investir durablement. Afin d'appréhender aux mieux les risques propres aux pays émergents, nos équipes de gestion combinent analyse des fondamentaux avec celle des critères extra-financiers. En effet, si nous nous attachons à nous pencher sur la lecture des fondamentaux macroéconomiques de chaque titre ainsi qu'à réaliser des visites in situ pour nous assurer un examen complet, nous intégrons au cœur de notre processus un outil d'analyse ESG propriétaire, START[4], afin d'apporter un éclairage humain unique et de mener le dialogue avec les entreprises autour d'indicateurs clés.

Au-delà de cette étape préliminaire, nous avons également approfondi notre démarche durable à travers des approches spécifiques. Au sein de nos Fonds actions émergentes par exemple, nous nous assurons de notre empreinte positive sur la société et l'environnement notamment en nous alignant à 9 sur 17 des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. En effet, plusieurs ODD concernent davantage les pays émergents. « Pas de pauvreté », « Faim zéro » ou encore « Énergie propre et d'un coût abordable » sont des problématiques souvent déjà adressées au sein des pays développés.

En ce qui concerne nos investissements obligataires émergents, nous avons notamment mis en place un outil de notation ESG propriétaire de la dette souveraine, et en particulier, un modèle dédié à la dette émergente. Notre analyse dynamique nous permet ainsi d'évaluer la trajectoire positive des pays en développement sur les piliers E, S et G ainsi que les risques inhérents. Pour chaque pilier, nous nous concentrons sur des données qualitatives telles que par exemple la part des énergies renouvelables pour la dimension environnementale, le PIB par habitant pour la dimension sociale ou encore les droits de l'homme pour la gouvernance.

Par ailleurs, nous sommes convaincus du rôle déterminant des émergents en termes d'investissement responsable. La transition énergétique ne pourra se faire sans les pays émergents, qui apparaissent désormais comme de véritables acteurs majeurs de l'innovation et des technologies vertes à l'image de la Chine, de la Corée du Sud ou encore l'Inde.

Investissements dans la transition énergétique en 2021 (mds USD)

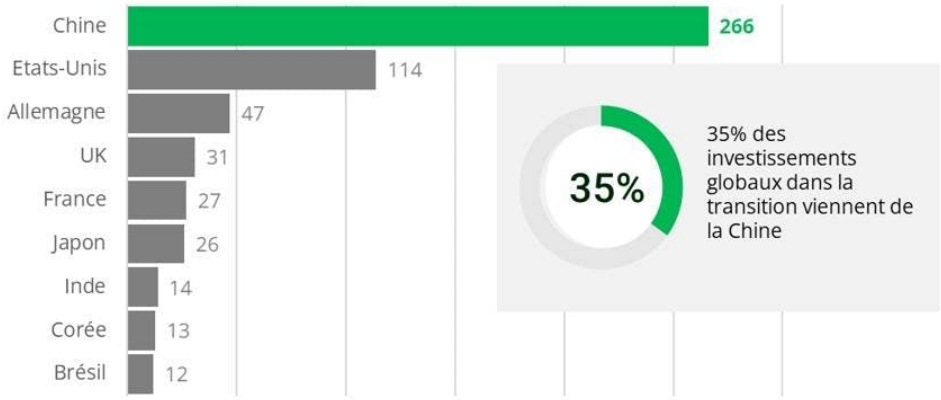


Source: Carmignac, BNEF, Bloomberg 31/12/2021

Chez Carmignac, nous avons conjugué notre position pionnière sur les marchés émergents et notre approche ESG pour offrir des solutions d'investissement complémentaires et durables :

Carmignac Emergents

**Stratégies actions**

Saisir les opportunités prometteuses de l'univers actions émergentes avec une approche durable

Découvrez le Fonds

Carmignac Portfolio China New Economy

**Stratégies actions**

Saisir le potentiel de croissance de la Nouvelle Économie chinoise

Découvrez le Fonds

Carmignac Portfolio EM Debt

**Stratégies obligataires**

Saisir les opportunités obligataires des marchés émergents avec flexibilité

Découvrez le Fonds

Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine

**Stratégies diversifiées**

Une solution durable clé en main sur les marchés émergents

Découvrez le Fonds

Ainsi, investir au sein des marchés émergents peut constituer non seulement une source de performance et de diversification, mais également une possibilité d'investir durablement.

[1]Source : Carmignac au 31/01/2023.

[2]Source : Carmignac au 31/01/2023.

[3]Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. Pour plus d'informations, visitez : https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr.

[4]Le système ESG exclusif START combine et agrège les indicateurs ESG des principaux fournisseurs de données du marché. Compte tenu d'un manque de standardisation et d'un reporting insuffisant de certains indicateurs ESG par les sociétés cotées, il n'est pas possible de prendre en considération tous les indicateurs pertinents. START fournit un système centralisé au travers duquel Carmignac livre ses analyses et éclairages sur chaque entreprise examinée, même si les données externes agrégées sont incomplètes. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre Politique d'intégration ESG sur notre site : https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP_FR_fr.pdf

Marchés émergents

# En route vers l'Asie

**En savoir plus**

## Carmignac Emergents A EUR Acc

*ISIN: FR0010149302*

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Risque plus faible Risque plus élevé

| 1 | 2 | 3 | 4* | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Durée minimum de placement recommandée

### Risques Principaux

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

**RISQUE DE CONTREPARTIE :** Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ :** Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

**RISQUE ACTION :** Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

**RISQUE PAYS ÉMERGENTS :** Risque d'écart des standards de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" par rapport aux grandes places internationales avec implications sur les cotations.

**RISQUE DE CHANGE :** Risque lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation de l'OPCVM.

**RISQUE DE PERTE EN CAPITAL :** Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

**Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.**

## Carmignac Portfolio China New Economy A EUR Acc

*ISIN: LU2295992320*

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Risque plus faible Risque plus élevé

Durée minimum de placement recommandée

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6* | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

### Risques Principaux

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

**RISQUE DE CONTREPARTIE :** Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

**RISQUES LIÉS À LA CHINE :** Risques spécifiques liés à l'utilisation de la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect et autres risques liés aux investissements en Chine.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ :** Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

**RISQUE ACTION :** Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

**RISQUE DE CHANGE :** Risque lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation de l'OPCVM.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT :** Risque d'une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

**RISQUE DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** Impact direct sur la performance de l'OPCVM de l'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par le gestionnaire.

**RISQUE DE PERTE EN CAPITAL :** Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous

risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

**Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.**

## Carmignac Portfolio EM Debt A EUR Acc

*ISIN: LU1623763221*

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Risque plus faible Risque plus élevé

Durée minimum de placement recommandée

| 1 | 2 | 3* | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

### Principaux risques

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

**RISQUE DE CRÉDIT :** Risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

**RISQUE DE CONTREPARTIE :** Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

**RISQUES LIÉS À LA CHINE :** Risques spécifiques liés à l'utilisation de la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect et autres risques liés aux investissements en Chine.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ :** Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

**PAYS ÉMERGENTS:** Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

**TAUX D'INTÉRÊT:** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

**RISQUE DE CHANGE:** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**RISQUE DE CRÉDIT:** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

**RISQUE DE PERTE EN CAPITAL :** Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous

risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

**Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.**

## Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc

*ISIN: LU0592698954*

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Risque plus faible Risque plus élevé

| 1 | 2 | 3* | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Durée minimum de placement recommandée

### Risques Principaux

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

**RISQUE DE CRÉDIT :** Risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

**RISQUE DE CONTREPARTIE :** Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

**RISQUES LIÉS À LA CHINE :** Risques spécifiques liés à l'utilisation de la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect et autres risques liés aux investissements en Chine.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ :** Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

**RISQUE ACTION :** Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT :** Risque d'une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

**RISQUE DE CRÉDIT :** Risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

**RISQUE PAYS ÉMERGENTS :** Risque d'écart des standards de fonctionnement et de surveillance des marchés ""émergents"" par rapport aux grandes places internationales avec implications sur les cotations.

**RISQUE DE PERTE EN CAPITAL :** Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.

Informations légales importantes

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. A destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique.**

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your Interest" est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le prospectus, le KID, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KID doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le KID avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfin.be.

En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part.

Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM.

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays.Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".